ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MDL, SAS au capital de 3 000 €, siège social : 7 Rue des Champs sur l'Eau, 21310 ARCEAU, 828 875 807 RCS DIJON, par décisions du 31/10/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prestation de services sylvicoles, achat revente de coupe de bois, prestations de service dans le domaine du bien-être et de l'évènementiel et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, transférer le siège social au 24 Chemin des Grands Vernays Les Grands Vernays 71520 MONTMELARD. Pour avis. La Présidente

AL23010869

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

G.L.I – SARL au capital de 3 000 € - Siège social : 7, rue du Port 21600 LONGVIC -502 071 863 RCS DIJON : L'AGE du 16.10.2023 a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Organisation de cocktail buffet ainsi que l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers et mobiliers, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale et de modifier l'article 3 des statuts. L'AGE du 16.10.2023 a décidé également de transférer le siège social du 7 rue du Port 21600 LONGVIC au 11, rue Gaizot 21220 GEVREY CHAMBERTIN et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis -La Gérance

AL23011006

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

FLAM BOX

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 25, rue de la Libération,
21240 TALANT
895 035 665 RCS DIJON

Par décision du 7/11/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 25, rue de la Libération, 21240 Talant au 3 rue Pasteur 21240 Talant et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Le Président

AL23011034

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ADPR SAS au capital de 103 200 € Siège social : 3 rue du Point du Jour, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. 753 150 325 RCS DIJON L'AGE réunie le 24/11/2023 a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Point du Jour, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR au 7 boulevard de l'Europe, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR à compter du 24/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS La Présidente

AL23011047

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 13/11/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL LA MANUFACTURE DE CHAMBERY au capital de 5 000 euros, Siège social : 13 rue de Boigne 73000 CHAMBERY 842402489 RCS CHAMBERY a décidé le transfert du siège social au 25, rue Carnot 21200 BEAUNE à compter du 13/11/2023, la modification de la dénomination sociale pour BALLISTIK CHAMBERY et de modifier en conséquence les statuts. La Société, immatriculée au RCS de CHAMBERY sous le numéro 842 402 489 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BEAUNE. Gérance : Mme Arlette MUROLO et M. Marc Antoine TRUSSARDI, demeurant conjointement 5, Promenade des Buttes 21200 BEAUNE

AL23011053

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

REKCOTS

Société par actions simplifiée
au capital de 269 864 euros
Siège social : Route Départementale 115 J,
21700 VILLERS LA FAYE
403 449 176 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 28/09/2023, il résulte que Monsieur Jacques BONDOUX, demeurant 49 rue de l'Héritan, Chemin Privé Bel Air, 71000 MÂCON, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 28/09/2023. Pour avis, le Président

AL23011057

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RJ LOCATION SCI au capital de 100 euros Siège social : 3 rue du Point du Jour 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR 805 049 269 RCS DIJON. AVIS DE PUBLICITÉ Aux termes d'une délibération en date du 24/11/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Point du Jour, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR au 7 boulevard de l'Europe, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR à compter du 24/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La Gérance

AL23011062

MODIFICATIONS

CDVA CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 120 900 euros
Siège social : 73 rue des Vieilles Vignes -
21600 LONGVIC
501 924 344 RCS DIJON

Aux termes des décisions des associés en date du 30/10/2023, il résulte que :
- mandat de la société F.C.R.C. FRANCE COMMISSARIAT REVISION CONSULTANTS, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à son renouvellement, ni de désigner un nouveau Commissaires aux Comptes.
- le mandat de Directeur Général de M. Johan RECCHIA, a été renouvelé pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2026.
Pour avis. Le Président.

AL23011065

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FREDERIC GUITTON

SC au capital de 106 714,31€
Siège : 14 rue Marie de Bourgogne -
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
RCS DIJON n°413 438 425

Aux termes d'un acte reçu par Me PRIEUR, notaire à DIJON, le 21/11/2023, a été décidé le transfert du siège de la société de CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800) 14 rue Marie de Bourgogne, à FONTAINE-LES-DIJON (21121) 16 A rue du Docteur Majnoni d'Intignano, et la modification corrélative de l'article 4 (siège) des statuts.
Pour avis

AL23011067

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PISOLE

SC au capital de 100 000€
Siège : 14 rue Marie de Bourgogne -
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
RCS DIJON n°752 964 825

Aux termes d'un acte reçu par Me PRIEUR, notaire à DIJON, le 21/11/2023, a été :
1) décidé de transférer le siège de la société de CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800) 14 rue Marie de Bourgogne, à FONTAINE-LES-DIJON (21121) 16 A rue du Docteur Majnoni d'Intignano, et l'article 4 (siège) des statuts a été modifié en conséquence ;
2) M. Frédéric LEBLOND a démissionné de son fonctions de gérant à compter du 21/11/2023.
Pour avis

AL23011068

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

DOLL CENTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue de la Grande Fin,
21121 FONTAINE LES DIJON
902 079 029 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. La Présidente.

AL23011069

AVIS DE MODIFICATION

MEDULL'R

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Ter RUE DESVALETTES,
58300 ST LEGER DESVIGNES
889 122 578 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du10 novembre 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 1 Ter Rue Des Valettes,58300 ST LEGER DES VIGNES au 1 Chemin du puits perdu 21120 MARCILLY SUR TILLE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le numéro 889 122 578 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Président : Monsieur David MULLER,demeurant 1 Chemin du Puits Perdu21120 MARCILLY-SUR-TILLE
POUR AVIS
Le Président

AL23011074

NON DISSOLUTION

FRIENDS & CO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 place Eugène Sirugue –
21700 NUITS SAINT GEORGES
900 440 199 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Présidente

AL23011082

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

BEAUNE POIDS LOURDS

SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 305, rue André-Marie Ampère -
21200 BEAUNE
399 700 921 RCS DIJON

Par décisions du 1er septembre 2023, l'Assemblée Générale a décidé d'étendre l'objet social aux activités de transport routier de toutes marchandises pour le compte de tiers, location de véhicules pour le transport routier de marchandises avec ou sans chauffeur, location de tout matériel, entrepôt, installation et agencement, opérations de manutention, entreposage, parcage et gardiennage de tous véhicules ainsi que toutes activités en lien avec la mobilité, le stockage d'énergies, de batteries.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La Présidente

AL23011086

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOLDING OLIVIER LEFLAIVE

SC au capital de 943 050 €
Siège social : Place du Monument
21190 PULIGNY-MONTRACHET
420 146 219 RCS DIJON

L'AGE du 25/11/2023 a décidé de :
- transférer le siège social au 6A Petite Rue 21190Puligny-Montrachet, à compter du 25/11/2023.
- modifier l'objet qui devient : La prise de participation dans toutes sociétés et la gestion de ces participations ; L'acquisition, la vente et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, titres de participations, parts sociaux ou droits immobiliers.
Mention au RCS de DIJON

AL23011105

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DIAG'DIJON

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 623 euros
Siège social : 70, rue Chabot Charny
21000 DIJON
407 653 468 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 70, rue Chabot Charny, 21000 DIJON au 55 rue Chabot Charny à DIJON (21000) à compter du 17/10/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23011107

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL DIAGONAL DIJON

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 70, rue Chabot Charny
21000 DIJON
R.C.S. DIJON 538 411 885

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 70, rue Chabot Charny, 21000 DIJON au 55 rue Chabot Charny à DIJON (21000) à compter du 17/10/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23011110

MODIFICATIONS

SIMON COLIN

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Impasse des Crêts,
21190 CHASSAGNE MONTRACHET
831 097 936 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2023, l'associée unique a décidé de :
- modifier l'objet social et de supprimer l'activité de conseil et de consulting dans le secteur viticole et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transférer le siège social de CHASSAGNE MONTRACHET (21190) - Impasse des Crêts à CHASSAGNE MONTRACHET (21190) - Le Haut des Champs à compter du 01/12/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis

AL23011113

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SA ROGER MARTIN

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 4000000 €
Siège social : 4 AV JEAN BERTIN
PARC TECHNOLOGIQUE - 21000 DIJON
016 450 157 RCS de Dijon

L'AGO du 27 juin 2023 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur M CHARPENTIER Patrick à la date du 21/06/2023. L'AGO décide de ne pas porcéder à son remplacement, le nombre d'administrateurs étant actuellement suffisant au regard des dispositions légales et statutaires.Mention au RCS de Dijon.

AL23011120

PROROGATION DE LA DUREE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHATEAU

SCI au capital de 31 253 euros
Siège social : Parc Valmy -
51 Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
430 025 288 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 11 janvier 2122, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Mention RCS de DIJON

AL23011122

AVIS

FXR CONSEIL

SAS au capital de 500 euros
Siège social : 51, Route de Toussac, µ89290
CHAMPS SUR YONNEµ949 707 079 RCS
AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 24 novembre 2023,l'associé unique a décidé de transférer le siège social du51, Route de Toussac à CHAMPS SUR YONNE (89290) au 12, Route de Franxault à PAGNY LE CHATEAU (21250),à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 949707 079 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.
Président :Monsieur François RICHARD, demeurant 12, Route de Franxault à PAGNY LE CHATEAU (21250). Pour avis.

AL23011128

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GLAC. SAS au capital de 1 000 € Siège social : 2 rue des Bleuets 21600 LONGVIC. 852 517 317 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 01/12/23, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de syndic de copropriété et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Ancienne mention : Les transactions sur immeubles et fonds de commerces, gestion immobilière ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. Nouvelle mention : Les activités de syndic de copropriété ; Les transactions sur immeubles et fonds de commerces, gestion immobilière ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. POUR AVIS Le Président

AL23011131

// DIVERS

SUCCESSION

Par testament olographe du 14 mai 1991, Madame Marie Madeleine BEAUFRAND, en son vivant retraitée, demeurant à DIJON (21000), 35 bd de Strasbourg, célibataire, décédée à DIJON (21000) le 8 octobre 2023, a institué un légataire universel à charge pour ledit légataire de délivrer plusieurs legs particuliers. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Constant JOUFFROY, notaire à DIJON, suivant procès-verbal du 21 novembre 2023 dont copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 23 novembre 2023. Les oppositions pourront être formées au siège de la Société par Actions Simplifiée dénommée «JOUFFROY & FILEAS » titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DIJON, 43 rue Devosge, chargé du règlement de la succession. Pour avis.

AL23011043

AVIS

Appel à Candidatures du 04/12/2023
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MARSANNAY-LA-COTE: Parcelles forestières - Urbanisme : Zone N du PLUi
62 a 74 ca
- La combe du pre: A-1303-1305
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/12/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23011114

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SCI PINON

SCI au capital social de 91 470 Euros
Siège social : Les Entreveaux
58150 SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN
379 654 569 RCS NEVERS

Le 15 septembre 2023, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 septembre 2023. Monsieur Serge PINON demeurant Les Entreveaux 58150 SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 27 B rue des Jardins 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. Pour avis.

AL23010749

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI DE COTIGNAC.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 152449 euros.
Siège social : ZONE ARTISANALE, 21290 LEUGLAY.
412187015 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 14 septembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur emmanuel Lucas demeurant 8 rue paul bert, 89250 beaumont et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Dijon.
Le liquidateur

AL23011046

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL CORTOT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 168 450,00 euros
Siège social : 21350 POSANGES
329 489 785 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 22/11/2023, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON (21000).
Pour avis, Le Liquidateur.

AL23011101

DISSOLUTION

CCD

SARL en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège : 7 Place Granville - 21000 DIJON
Siège de liquidation : Chez M. François CHARLEUX
19 B Avenue de la Concorde – 21000 DIJON
794 706 481 RCS DIJON

L'AGE réunie le 17/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17/11/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. François CHARLEUX, demeurant 19 B Avenue de la Concorde – 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile de M. François CHARLEUX, susvisé. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23011109

DISSOLUTION

BEAUN'OCCAZ

société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 5 000 €
Siège social : 4 Rue des Prévoles
21200 BEAUNE
893.627.513 RCS DIJON

La collectivité des associés a décidé par décisions unanimes du 29/10/23, la dissolution anticipée de la société à compter du 29/10/23, sa mise en liquidation, a mis fin aux fonctions de Président exercées par Pierre-Alexandre SOLTANA et aux fonctions de Directeur général exercées par Oualid KHELIFI, et a nommé comme liquidateur Pierre-Alexandre SOLTANA, demeurant 4 Place de la Mairie 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

AL23011130

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BEAUN'OCCAZ

société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 5 000 €
Siège social : 4 Rue des Prévoles
21200 BEAUNE
893.627.513 RCS DIJON

La collectivité des associés par décisions unanimes en date du 30/10/23 a approuvé les comptes de liquidation du 30/10/23, a donné quitus à Pierre-Alexandre SOLTANA, et lui a accordé décharge de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet au 30/10/23. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

AL23011129

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

STAG RACING
Société par actions simplifiée au capital de 200 euros
Siège social : 4 rue de la Courtavaux, 21700 PREMEAUX PRISSEY
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PREMEAUX PRISSEY du 14 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : STAG RACING
Siège : 4 rue de la Courtavaux, 21700 PREMEAUX PRISSEY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 200 euros
Objet : Activités de conseils aux entreprises dans le domaine du sport automobile, notamment dans le commerce, la stratégie et l'ingénierie de courses et le perfectionnement au pilotage du sport automobile
La location meublée touristique,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Adrien DE GAIL, demeurant 4 rue de la Courtavaux, 21700 PREMEAUX PRISSEY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL23010845

AVIS DE CONSTITUTION

REIS HABITAT ; Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros ; Siège social : 1Bis Rue Sainte Anne, 21170 ESBARRES ; Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ESBARRES du 24 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Dénomination : REIS HABITAT ; Siège : 1Bis Rue Sainte Anne, 21170 ESBARRES ; Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 5 000 euros ; Objet : - Le commerce, le négoce et l'installation de fenêtres, portes et généralement toutes menuiseries en bois, PVC, aluminium ou tous autres matériaux pouvant entrer dans la fabrication de ces menuiseries ainsi que toutes prestations de services y afférentes ; - Le commerce, le négoce et l'installation de tous produits et éléments ayant trait au domaine du chauffage, des énergies renouvelables et du génie climatique ainsi que toutes prestations de services y afférentes ; - La vente ambulante des produits précités, notamment sur les foires et les marchés, par tous moyens appropriés ; - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Président : M. Nicolas, François REIS, demeurant 1Bis Rue Sainte Anne, 21170 ESBARRES ; La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour Avis. Le Président

AL23010999

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 27/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : GREEN IMMOBILIER
Siège social : 28 Place Carnot, 21200 BEAUNE
Objet social : L'activité de marchand de biens
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. Eric COUPEZ, demeurant 3 Rue André Ropiteau - 21190 MEURSAULT, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

AL23011027

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société SERVICE CONFORT 21, SAS au capital de 1 500 euros, Durée : 99 ans, Siège : 19 route de Saint Jean de Losne, 21170 SAINT USAGE, Objet : l'aide et le service à la personne à domicile tels que courses, ménage, grand nettoyage occasionnel, repassage, préparations de repas, petit bricolage ainsi que petit jardinage. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Le Président de la société est Monsieur Walide ROUPIOZ, demeurant 3 Rue des Myosotis, 21110 AISEREY. Les Directeurs Généraux sont Madame Hayate ROUPIOZ et Monsieur Walime ROUPIOZ, demeurant tous deux 3 Rue des Myosotis, 21110 AISEREY.POUR AVIS - Le Président

AL23011075

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 novembre 2023, il a été formé une société à responsabilité limitée régie par les articles L 223-1 et suivants du code de commerce
DENOMINATION : LE P'TIT ACACIA
SIEGE SOCIAL : 1 Rue du Clos des Aiges 21121 AHUY
OBJET : Exploitation d'un fonds de commerce de café, bar et restaurant
DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
CAPITAL SOCIAL : 1.000 Euros
GERANCE :
Monsieur Mathieu JANVIER – 12 Rue Louise Michel 21000 DIJON
Madame Manon LEPINE – 12 Rue Louise Michel 21000 DIJON

ANNONCES LÉGALES

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
La gérance

AL23011079

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 29 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : HORIZON JOB RA.
Siège : 25 Rue Pierre Joigneaux à BEAUNE (21200).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 50 000 euros.
Objet : A titre principal, la délégation de personnel intérimaire agricole et viticole et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement ; L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire, et ce, dans les secteurs agricoles et viticoles.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société HORIZON JOB SOLUTIONS RH, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros dont le siège social est fixé 25 rue Pierre Joigneaux à BEAUNE (21200) et qui est immatriculée sous le n°820 910 198 RCS DIJON, représentée par son Président, Monsieur Laurent RIOTTE.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
Le Président

AL23011081

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

DRONES-XPERT ; Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros ; Siège social : 22 Rue Jules Ferry, 21210 SAULIEU ; Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAULIEU du 1er décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Dénomination : DRONES-XPERT ; Siège : 22 Rue Jules Ferry, 21210 SAULIEU ; Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 5 000 euros ; Objet : - Prises de vue aériennes et acquisition de données techniques par drone, en milieu rural et urbain, pour la réalisation de supports de communication (notamment des photos et vidéos évènementiels, des films institutionnels, des publicités et outils de marketing) et la conception de visites virtuelles (notamment la présentation de biens immobiliers, de sites industriels et touristiques) ; Prises de vue aériennes et acquisition de données techniques par drone, en milieu rural et urbain, pour la réalisation de supports techniques (inspections, suivi de chantiers, cartographies, photogrammétrie, topographie, thermographies (T2) ; Réalisation de prestation d'entretien pour les bâtiments par drone, en milieu rural et urbain (notamment le démoussage de toitures & façades, la désinsectisation, l'entretien de panneaux photovoltaïques) et de prestation de sécurité ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. ; Président : M. Guillaume, Christian ARNOUX, demeurant 22 Rue Jules Ferry, 21210 SAULIEU ; La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis. Le Président

AL23011112

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/07/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ALPIDOMA
Forme : SAS
Capital social : 6 000 €
Siège social : 1 ROUTE D'ALLEREY, 21140 LE-VAL-LARREY
Objet social : La Société a pour objet, en France ou à l'étranger, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation avec des tiers, la valorisation d'un procédé physique exclusif de dilution de la matière minérale ou organique, la conception et la commercialisation de tout procédé, substance ou matériel destinés à l'agriculture, la forêt ou la pêche, et de tout produit destiné au domaine végétal ou animal, le conseil en agriculture.
Président : M. Pierre DUBOURQ demeurant 1 ROUTE D'ALLEREY, 21140 LE-VAL-LARREY
Directeur Général : M. Marc DAUFRESNE demeurant 17 RUE DE DOLTON, 14860 AMFREVILLE
Directeur Général : M. Alain LECLER demeurant 8 RUE DES PATRIOTES, 14000 CAEN
Directeur Général : M. Dominique MARY demeurant LA MAZURE, 79150 GENNETON
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL23011117

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTAINE LES DIJON du 04/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination : CAMALA. Siège : 4 rue Belin de Comblanchien, 21121 FONTAINE LES DIJON. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé, La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Stéphane CAPOVILLA, demeurant 4 rue Belin de Comblanchien, 21121 FONTAINE LES DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL23011137

NIÈVRE

// MODIFICATION

AVIS DE PUBLICITE

BOIS DE FOURS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 le Battant
58 250 FOURS
883 113 110 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30/10/2023, le siège social a été transféré au 26 rue de la Ruchotte – Chassagne – 58230 MOUX EN MORVAN, à compter du 30/10/2023.
L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis,

AL23011064

MODIFICATIONS DIVERSES

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE LOISY

Société civile au capital social de 290 700 €
Maré le Bas – 58800 CERVON
RCS NEVERS - N° 477 667 646

Par pv d'AGE du 14 novembre 2023 à effet du 1er novembre 2023 :
- Fabien LOISY, demeurant 2 route des Etangs - Maré le Bas – 58800 CERVON, est nommé gérant,
- suite à renumérotation des rues de la Commune, le siège social est précisé au 2 route des Etangs - Maré le Bas – 58800 CERVON
- la dénomination sociale de la société est modifiée en « EARL LOISY ».
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis. La gérance

AL23011019

MODIFICATION DU CAPITAL

SCM POUR LE TRAITEMENT D'ANOMALIES OCULAIRES ET PALPEBRALES

Société Civile de Moyens
au capital de 3 000 euros
Siège social : 49 Bld Jérôme Trésaguet
58 000 NEVERS
443 114 897 RCS NEVERS

AG mixte du 23.06.2023 : modification du capital social suite à retrait d'un associé.
Ancienne mention : 3 000 euros
Nouvelle mention : 2 400 euros
Pour avis.

AL23011024

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ODESSA LORMES

SAS au capital de 6 000 euros
PONTY, 58140 LORMES
890 248 669 RCS NEVERS

Par AGE du 23/11/2023, il a été décidé de :
- modifier l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Ancienne mention :
L'exploitation de toute activité de restauration traditionnelle, comptoir, café, salon de thé, pub, bar musical et ventes de plats à emporter.
Nouvelle mention :
L'exploitation de toute activité de restauration traditionnelle et ventes de plats à emporter
Le reste de l'article demeure inchangé.
- de transférer le siège social au 6 Place des ROCHES, 58140 LORMES, et de modifier conséquence l'article 4 statuts.

AL23011050

TRANSFORMATION

MEUGNOT NICOLAS TRAVAUX PUBLICS

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 38 000 euros
Siège social : La Croix de Pierre RD 121
58230 MOUX EN MORVAN
879 457 158 RCS NEVERS

Par décision du 25/09/23, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 38 000 euros, divisé en 38 000 parts sociales de 1 euros chacune. Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par un Président : Monsieur Nicolas MEUGNOT, demeurant Le Bourg, 58230 MOUX EN MORVAN. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Nicolas MEUGNOT, associé unique. POUR AVIS

AL23011052

NON DISSOLUTION

LES FLOTS DE L'ARCH
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
Siège social : 209 Bis, Route de Lyon - 58000 CHALLUY
898 406 657 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 31/07/2023, l'Associé Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

AL23011066

AVIS DE MODIFICATION

MEDULL'R

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Ter RUE DESVALETTES,
58300 ST LEGER DES VIGNES
889 122 578 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du10 novembre 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 1 Ter RUE DES VALETTES, 58300 ST LEGER DES VIGNES au1 Chemin du puits perdu 21120 MARCILLY SUR TILLE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL23011073

ae ALPHA EXPERTS NEVERS - BOURGOGNE

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

2C2P

SAS au capital de 860 000 €
Siège social : 38 rue Franchet d'Esperey ,
58000 NEVERS
889930277 RCS NEVERS

Aux termes des délibérations de l'AG mixte en date du 21/09/2023, les associés ont pris acte de la démission de M. Philippe BOUVEAU de ses fonctions de Directeur Général et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
POUR AVIS, Le Président

AL23011078

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.A. H - FINANCIERE D'INVESTISSEMENT
Société Anonyme au capital de 38 112,25 €
Ancien siège social : Chemin des Réaux « Les Minots » - 03460 TREVOL
Nouveau siège social : 7 Bis, Boulevard de la République - 58000 NEVERS
349 535 815 RCS CUSSET

PDG : M. Yvon HOUBE dt à VERSAILLES (78) - 29 Quater, rue de l'Ermitage
Aux termes du Conseil d'Administration du 08/11/2023 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 01/12/2023 :
Siège social :
- Ancienne mention : Chemin des Réaux « Les Minots » - 03460 TREVOL
- Nouvelle mention : 7 Bis, Boulevard de la République - 58000 NEVERS
La société sera désormais immatriculée au RCS de NEVERS.

AL23011087

MODIFICATION DU CAPITAL

EURL GARAGE DES PONTOTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 146 000 euros
Siège social : Les Pontots,
58350 SAINT-MALO-EN-DONZIOIS
802 764 852 RCS NEVERS

Par décision du 29/11/23, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 145 000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 146 000euros. Pour avis

AL23011115

MODIFICATION DU CAPITAL

Le 3.12.2023, l'associé unique de la SARL A2-Strat au capital de 1.000 euros, siège social à POUGUES-LES-EAUX (Nièvre - 58320) 3, rue du Mont Givre, 884 611 252 RCS NEVER, a décidé d'augmenter son capital par apport en nature. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Capital : 1.000euros - NOUVELLES MENTIONS : Capital : 1.001.339 euros. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

AL23011118

// GÉRANCE

APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 27/11/23, Monsieur Olivier COLAS, dont l'établissement principal est à Chaumottes 58120 SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 539 680 496 a fait apport à la société SARL MENUISERIE OLIVIER COLAS au capital de 200 000 euros, dont le siège social est Le Bourg 58120 DOMMARTIN, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS du fonds de commerce de POSE ET FABRICATION DE MENUISERIE BOIS, PVC, ALU. AGENCEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR, EBENISTERIE estimé a 200 000 € rémunéré par l'attribution de 2 000 part sociales de 100 euros.Cette opération sera effectuée avec un effet au 01 décembre 2023. Les créanciers de l'apporteur pourront déclarer leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, dans les délais légaux.Pour avis.

AL23011049

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 28/11/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 30/11/2023, Dossier 2023 00023624 référence 5804P01 2023 A 00733, la société SNC HORNET, société en nom collectif au capital de 10 000 € ayant son siège social à COULANGES-LES-NEVERS (58) - 3, rue du Général de Gaulle - Espace Beauregard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 890 594 542 a cédé à la société GUILLOCHON - JURE, société en nom collectif au capital de 90 000 € ayant son siège social à COULANGES-LES-NEVERS (58) - 3, rue du Général de Gaulle - Espace Beauregard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 820 312 064, un fonds de commerce de presse, papeterie, bimbeloterie, carterie, articles de fumeurs, cigarette électronique, confiserie, vente de boissons à emporter, cadeaux, vente de jeux de loterie et de hasard, auquel sont annexés la gérance d'un débit de tabac, un point de validation de la Française des Jeux, un point de vente PMU, connu sous l'enseigne GOLDWINE, situé et exploité à COULANGES-LES-NEVERS (58) - 3, rue du Général de Gaulle - Espace Beauregard, moyennant le prix principal de 175 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 29 novembre 2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au Cabinet CHAINTRIER AVOCATS – COGEP AVOCATS, 3, rue du Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLES.

AL23011119

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre
)5, rue Saint Jacques

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique du 25/11/2023 enregistré le30/11/2023 au service des impôts des entreprises de NEVERS1,dossier 2023 00023655 ref 5804P01 2023 N 00604, La société dénommée SVJ AUTO, Société à responsabilité limitée au capital de 50000.00 EUROS, ayant son siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 67, avenue du 85ème,identifiée au SIREN sous le numéro 822559027 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS a cédé à La société dénommée WASH'AUTO MOUSS, Société à responsabilité limitée au capital de 10000,00 EUROS, ayant son siège social à MONETEAU (89470), 1, rue d'Oslo,identifiée au SIREN sous le numéro 820307429 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, un fonds de commerce de LAVAGE AUTOMOBILE exploité à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) 67 Avenue du 85ème de Ligne,centre commercial.
Cette vente a été consentie au prix de 97.000,00 euros,s'appliquant aux éléments incorporels pour 40.579,10euros et aux éléments corporels pour 56 420,90euros, la propriété et l'entrée en jouissance ont eu lieu le jour de la signature de l'acte authentique.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans le sformes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par l'étude de Maître Emilie GUERIN-PEREIRA,Notaire, 2 Rue Lafayette 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE.

AL23011127

// VENTE AUX ENCHÈRES

DN DUPY NOTAIRES

Maître Jean-Baptiste DUPY,

AVIS

VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE

En application des articles L 331-19 et suivants du code forestier, avis est donné de la vente indivisible des parcelles forestières, cadastrées savoir :
Situé à CHATIN (58120), cadastrées:
- Section B numéro 48, lieudit «LE RETOUR», d'une surface de2ha 04a 65ca
- Section B numéro 178, lieudit «QUEUES DU PRE», d'une surface de 1ha 27a 40ca
Situé à MONTIGNY-EN-MORVAN (58120), cadastrées:
Section B numéro 535, lieudit «BOIS BRULE», d'une surface de 00ha 34a 27ca.
Moyennant le prix global de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Frais d'agence en sus évalués à DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2 500,00 EUR)
Frais d'acte en sus évalués à QUATRE MILLE CINQ CENT EUROS (4 500,00 EUR), à parfaire ou à diminuer.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente par la prise de possession réelle.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë aux ou à l'un des biens vendus dispose d'un délai d'un (1) mois à compter de la date d'affichage en mairie de CHATIN et de MONTIGNY EN MORVAN (58120), et de la publication d'un avis dans un journal d'annonce légale, de cette cession projetée,pour faire connaitre à Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire à AUTUN (71400), 16 Rue de l'Arquebuse, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé,qu'il exerce son droit de préférence aux prix et conditions des présentes.
Pour avis,
Le notaire

AL23011126

// DIVERS

AVIS DE PUBLICITE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES CHAMPS DU PUITS
Société civile immobilière
au capital de 129 210,00 €
Siège social : 36, route de Sainte Baudière 58180 MARZY
Numéro d'immatriculation : 495203184 - NEVERS

Suivant délibération des associés réunis en assemblée générale en date du 14 novembre 2023, Monsieur Stéphane LASNE a été désigné en qualité de gérant en remplacement de Madame Solange LASNE née FORT, décédée le 05 juillet 2023.
Les statuts sont modifiés en conséquence
Mention sera faite au RCS de NEVERS.Pour avis

AL23011083

JDH NOTAIRES JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

Notaires associés
8, rue Carnot 58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture et de description du testament : 24 novembre 2023, suivant acte reçu par Maître JOURDIER, notaire à DECIZE (Nièvre). Défunt : Michel Maurice LANOIZELEE, né à CERCY LA TOUR(58340), le 27 juillet 1939, célibataire, décédé à DECIZE(58300), le 26 octobre 2023, ayant institué un (des)légataire(s) universel(s). Toute opposition devra être formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.
Pour avis.

AL23011028

Notaire

Me Anne JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 10 Juin 2019, Mr Jacques Bernard LORÉ, né à BOIS COLOMBES (92), le 12 avril 1936, demeurant à COURBEVOIE (92) 52 bd de la Paix, veuf de Mme Marie-Thérèse Jeanne LEONARD, décédé à CLICHY (92) le 1er octobre 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Anne JUILLET, suivant procès-verbal en date du 27 Octobre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de NEVERS le 20 Novembre 2023.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me JUILLET,notaire susnommée, chargée du règlement de la succession,dans le mois suivant la réception par le Greffe dudit testament.

AL23011044

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Corentin DRÉAU Notaire à AVALLON (89200), 4 rue de Lyon, le 28 novembre 2023, à la requête des époux ci-après identifiés,
Monsieur Daniel Alain JAHN et Madame Christine Germaine Yvonne GRIMARD, demeurant ensemble à EMPURY (58140), 7 ruedu Bois de la Cour, Breugny,
Nés savoir :
- Monsieur JAHN à SAULIEU (21210) le 17 décembre 1964,
- Madame GRIMARD à MIGENNES (89400) le 17 février 1967.
Mariés à AVALLON (89200) le 17 juin 1989.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Corentin DRÉAU, notaire à AVALLON (89200),4, rue de Lyon.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis.

AL23011058

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MICKY

SARL au capital social de 48 000 Euros
Siège social :
2, rue Place Maurice Ravel, 58000 NEVERS
301 420 618 RCS NEVERS

Le 15/09/2023, l'assemblée a approuvé les comptes de liquidation,
a déchargé le liquidateur de son mandat,
lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23010746

DISSOLUTION ANTICIPÉE

INCREASE YOUR DATA POWER

Société par actions simplifiée
au capital de 17 000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
Domaine DANTHAULT – La Grétaude
58290 MOULINS-ENGILBERT
879 030 047 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/23, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur David AUROUSSEAU, demeurant MOULINS ENGILBERT 58290 Domaine Danthault - La Grétaude, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Domaine DANTHAULT - LA GRETAUDE 58290 MOULINS-ENGILBERT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.Pour avis Le Liquidateur

AL23011045

CLÔTURE DE LIQUIDATION

INCREASE YOUR DATA POWER

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 17 000 euros
Siège social : Dmaine DANTHAULT - LA GRETAUDE,
58290 MOULINS-ENGILBERT
Siège de liquidation :
Domaine DANTHAULT - LA GRETAUDE
58290 MOULINS-ENGILBERT
879 030 047 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/23, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David AUROUSSEAU, demeurant Domaine DANTHAULT - LA GRETAUDE - 58290 MOULINS-ENGILBERT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL23011040

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'ATELIER DE LIGNY

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : LES CHAUMES DE LIGNY,
LES BLOUSES,
58330 SAINT-BENIN-DES-BOIS
Siège de liquidation : Les Chaumes de Ligny
58330 SAINT-BENIN-DES-BOIS
884 206 871 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/23 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Ivan RAGON, demeurant Les Chaumes de Ligny – 58330 SAINT-BENIN-DES-BOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL23011042

DISSOLUTION

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE CHOLLET

AU CAPITAL DE 71.346,14 EUROS
SIEGE SOCIAL : COSNE COURS SUR LOIRE (58200)
12 Rue duTrésorie
RCS NEVERS 328 823 042

Par assemblée en date du 21 novembre 2023, la société susvisée, constituée pour une durée de 50 années à compter du 20 janvier 1984 a décidé sa dissolution anticipée à compter du 1er décembre 2023 et désigné M. François CHOLLET,demeurant à LE VESINET (78110) 53 Boulevard de Belgique en qualité de liquidateur pour une durée de un an renouvelable.
Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de NEVERS.
Pour avis,
Le liquidateur

AL23011054

ANNONCES LÉGALES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DE GUICHY

Société civile en liquidation
au capital de 78 297,82 €
Guichy – 58350 NANNAY
RCS NEVERS – N° 327 814 018

Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2023, la collectivité des associés de l'EARL DE GUICHY a décidé la dissolution de la société.
Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Rémi PETAT, demeurant à « Sous Le Comte » – 58350 NANNAY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL DE GUICHY en liquidation, à Guichy – 58350 NANNAY, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis. Le liquidateur

AL23011071

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL GARAGE G-DOULET
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 764 077,68 €
Siège Social : 203, Route de Lyon - 58000 CHALLUY
453 731 697 RCS NEVERS

L'AGO du 13/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur Mme Ginette DOULET dt à CHALLUY (58) – 203, Route de Lyon, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL23011099

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DE LA ROCHE AUX LOUPS

En liquidation
Société civile immobilière
au capital de 3048,98 €
Siège social : Fragny
58140 GACOGNE
SIREN : 343 398 640 RCS NEVERS

Par décision collective en date du 23/11/2023, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Monsieur Jean Pierre CAMBIANICA demeurant à Fragny 58140 GACOGNE et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS
Pour avis.

AL23011125

DISSOLUTION

SNC HORNET

Société en nom collectif
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue du Général de Gaulle - Espace Beauregard
58660 COULANGES-LES-NEVERS
890 594 542 RCS NEVERS

Le 29.11.23, il a été décidé par acte unanime la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. M. ALexis JACQUET demeurant à GUERIGNY (58130) 11, rue Roger Melnick, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à GUERIGNY (58130) 11, rue Roger Melnick.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL23011135

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : LE BON PETIT COCHON
FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
CAPITAL : 1.000 euros
SIEGE SOCIAL : 21 rue du 8 mai 1945 – 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
OBJET : Vente de produits d'alimentation générale
DUREE : 99 années
GERANCE : Mme Patricia ROYER demeurant à 21 rue du 8 mai 1945 – 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS
Pour avis,

AL23011063

IMMATRICULATION

EARL DE LA GRANDE CHAUME
Au capital de 10 000 €
La Grande Chaume – 58700 ARTHEL
Par acte sous seing privé en date du 15 novembre 2023, il a été procédé à la création de l' EARL DE LA GRANDE CHAUME prenant effet le 15 novembre 2023 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE à RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités réputées agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL DE LA GRANDE CHAUME
SIEGE SOCIAL : La Grande Chaume – 58700 ARTHEL
GERANTS : Madame HAGHEBAERT Cécile et Monsieur HAGHEBAERT Jean-Denis - Vassy – 58700 ARZEMBOUY
CAPITAL SOCIAL : 10 000 € divisé en 100 parts de 100 € représentant du numéraire
DUREE : 99 ans
CESSION DE PARTS : soumise à agrément des associés sauf en cas de cession au conjoint, aux ascendants ou descendants, à un co-associé ou au conjoint de l'un d'eux
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS
Pour avis, Les fondateurs

AL23011021

IMMATRICULATION (EURL À CAPITAL FIXE)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DOMMARTIN du 27/11/23, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : SARL MENUISERIE OLIVIER COLAS
Siège social : Le Bourg, 58120 DOMMARTIN
Objet social : Toutes activités relatives à la conception et à la pose de menuiserie intérieure et extérieure et de petite charpente.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 200 000 euros en nature
Gérance : Monsieur Olivier COLAS, demeurant Le Bourg 58120 DOMMARTIN, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL23011031

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 27/11/2023, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :
Dénomination sociale : CEFRAME
Capital social : 7 500 euros
Siège social : Les Gachots 58300 TOURY LURCY
Objet : La commercialisation, l'installation, le négoce et la maintenance de monte-escalier, plateforme, ascenseur, solutions de mobilité, de sécurité, maintien à domicile, l'étude, la conception, la fabrication, l'entretien, la maintenance, le négoce dans le domaine de l'aéronautique, toutes activités de travaux en bâtiment,
Président : M. Julien PRODAULT demeurant Les Gachots 58300 TOURY LURCY
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.
Pour avis.

AL23011051

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Inès HENNO, notaire à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, 34 avenue du Général de Gaulle, le 25 novembre 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI DES CYPRES.
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIEGE SOCIAL : Aglan, 1 impasse du Château d'eau, 58000 CHALLUY.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
RCS : NEVERS
ASSOCIES :
1) Monsieur Benoît Jean **CYPRES**, demeurant à CHALLUY (58000), Aglan, Impasse du Château d'Eau, né à SAINT-AMAND-MONTROND (18200), le 29 décembre 1974.
2) Madame Sandrine Dominique **TURBET**, demeurant à CHALLUY (58000), Aglan, Impasse du Château d'Eau, Née à DECIZE (58300), le 24 janvier 1976.
APPORTS EN NUMERAIRE :
Monsieur Benoît CYPRES fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de CINQ CENTS EUROS (500,00 €).
Madame Sandrine TURBET fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de CINQ CENTS EUROS (500,00 €).
Gérance : Aux termes des statuts, Monsieur et Madame Benoit CYPRES ont été désigné en qualité de gérants pour une durée indéterminée.
Pour avis, le notaire.

AL23011059

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé signé électroniquement le 29/11/2023, il a été constitué une SARL dénommée : SONIA
Objet social : -La société a pour objet l'exploitation d'un fond de salon d'esthétique comprenant toutes activités d'onglerie, prothésiste ongulaire et de cils;
-L'achat et la vente de tous produits et accessoires liés aux activités susvisées et toutes activités complémentaires ou connexes se rapportant aux objets ci-avant cités;
- La formation au métier de l'esthétique, Formation onglerie, Formation extension de cils.
Siège social : 21, avenue du 8 mai 1945 - 58660 COULANGES-LES-NEVERS
Capital : 1 000 euros
Gérance : Mme Sonia FLEURIET demeurant 629, rue des Gravières - 58320 POUGUES-LES-EAUX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL23011102

IMMATRICULATION

CHEZ FLO
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 16 Place de la Pêcherie
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COSNE COURS SUR LOIRE du 1er décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CHEZ FLO
Siège : 16 Place de la Pêcherie, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : L'acquisition, la création, la vente, l'exploitation sous toutes ses formes de tous fonds de commerce de café, pub, bar, débit de boissons, confection de planches apéritives.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur BARDIN Florent, demeurant Route de la Perrière, 18300 VERDIGNY
Directeur général : Madame BARDIN Rachel, demeurant Route de la Perrière 18300 VERDIGNY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS, Le Président

AL23011104

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24.11.2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : SCI Famille MALLET
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers,Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social : 227B BOIS DE CARRUE - 58300 SAINT-LEGER-DES-VIGNES
Capital : 250 euros
Gérance : Mme Céline MALLET demeurant 227B BOIS DE CARRUE 58300 SAINT-LEGER-DES-VIGNES
Agrément des cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaires pacsés, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Dans les autres cas les cessions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23011106

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 10/11/23, il a été créé la SAS suivante :
Dénomination : SASU 971 FOOD
Siège social : 49, Rue du colonel Rabier 58200 Cosne cours sur Loire
Objet : Tous fonds de commerce, restauration à emporter et sur place, livraison.
Capital : 7 700 euros
Durée : 99 ans
Cession des actions : A l'expiration de la période d'inaliénabilité de 10 ans, toutes les cessions d'actions, même entre actionnaires, sont soumises au respect du droit de préemption et à l'agrément conféré aux actionnaires.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
Président : M. LEMOYNE Rémy demeurant 126 Bis, rue Émile combes 58200 Cosne Cours sur Loire
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23011124

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

THE FOX FIBRE SARL au capital de 500€
Siège social : 2 rue du commerce 89300 Joigny 953 347 861 RCS Sens Le 01/08/2023, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société au 27 rue des moines, 89300 Joigny à compter du 01/08/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS de Sens

AL23010995

AVIS

SARL DOMAINE LAFFAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 455 000 euros
Siège social : 20 rue Paul Bert,
89800 CHABLIS
979 889 458 RCS AUXERRE

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 27/10/2023 que le capital social a été augmenté de 454 000 € par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1 000 €. Nouvelle mention : Capital social : 455 000 €.

AL23011041

AVIS DE PUBLICITE

AS DE TREFLE CONSEIL

Société par Actions Simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 500 Euros
49 B Rue de Paris
92110 – CLICHY
R.C.S. NANTERRE 899 633 416 (2021 B 05625)

CAROLE CHEGEFTI-LEBEAUX, Présidente, 19 LA TOUR COULON - 89000 AUXERRE
Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 Novembre 2023 :
Le siège social a été transféré à 19 LA TOUR COULON - 89000 AUXERRE, à compter du 30 Novembre 2023.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLICHY sous le numéro 899 633 416 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE
Pour avis,

AL23011080

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI BOUL

Société Civile Immobilière
au capital de 135 679,63€
Siège social : 2, Place Saint-Etienne
89000 Auxerre

Aux termes de l'AGE du 22 11 2023, les associés ont décidé à compter de cette date de transférer le siège social du 2, place Saint-Etienne à Auxerre au 18, rue Bobillot à Auxerre et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL23011142

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 17 Avril 2012, Monsieur Henri Pierre GUYARD en son vivant, retraité, veuf, non remarié, de Madame Andrée FAURY demeurant à SAINT FLORENTIN(Yonne) 2, rue Jean Mermoz, né à CHABLIS (Yonne) le 13 février 1935, décédé à AUXERRE(Yonne) le 24 août 2023 a institué une légataire universelle.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jean-David FONTENEAU, notaire à CHABLIS (Yonne), suivant procès-verbal en date du 25 Septembre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (Yonne) le 16 novembre 2023.
Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Jean-David FONTENEAU, notaire à CHABLIS (Yonne) 1 rue Etienne Dolet, Chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
Pour avis
Le Notaire

AL23011033

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurence PAGET, d'un Office Notarial à CHEROY (Yonne), 16, rue de la République, CRPCEN 89074 , le 24 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens avec attribution intégrale au survivant des époux :
Monsieur André Paul Victor CABOCHE, retraité, et Madame Juliette Paulette Marie Madeleine MOREL, retraitée, demeurant ensemble à CHEROY (89690) 8 La Coulée du Moulin à Vent .
Monsieur est né à ARRAS (62000) le 14 mai 1945,
Madame est née à FREVENT (62270) le 19 septembre 1944.
Mariés à la mairie de FREVENT (62270) le 6 décembre 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23011056

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
EGRISELLES-LE-BOCAGE - terre occupée - 2 ha 90 a 33 ca - Champs des brouards: YW-122[26] - Zonage : RNU
MERRY-SUR-YONNE - bois taillis - 57 a 90 ca - Rechimay: C-682-684 - Zonage : zone N du PLU
SEIGNELAY - bois-taillis - 1 ha 00 a 50 ca - Le grand parc ouest: D-673[420] - zonage : zone N du PLU
SENS: terre occupée - 2 ha 59 a 10 ca - Les greves: YC-7(J)-7(K) - Zonage : zone 2 AUa du PLUi
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/12/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23011116

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 janvier 2010,
Monsieur Bruno **MARTINELLI**, en son vivant Charpentier, demeurant à VERMENTON (89270) 1 rue de l'Eglise.
Né à AVALLON (89200), le 28 août 1956.Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 27 juin 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Marie ODIN,Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise, le 29 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Marie ODIN, notaire à VERMENTON (89270) Place de l'Eglise, référence CRPCEN : 89027, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23011070

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire du 22/11/2023, les associés de la SCI POCLAIN, au capital de 150 € immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°480 060 615, dont le siège est situé 11 rue Marcelin Berthelot 89000 Auxerre, ont décidé la dissolution anticipée de la société et nommé en qualité de liquidateur Angélique MERCIER, 2 rue Kruger 89000 Auxerre.
Pour avis

AL23011143

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HYENA ÉDITIONS

SASU en liquidation
Au capital social de 1 500€
Siège social : 2 rue de l'église
89270 Lucy Sur Cure
904237179 RCS d'Auxerre

L'associé unique a approuvé, le 22/11/23 les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Mélissa François demeurant 2 rue de l'église, 89270 Lucy sur Cure, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 22/11/23. Radiation au RCS d'Auxerre.

AL23011141

DISSOLUTION

MAGALINE INVESTISSEMENT

Société civile immobilière
au capital de : 2 000 €
Siège social : 10 rue du Colonel Maitrat,
89140 VINNEUF
R.C.S. SENS n° 514 842 061

Par décision du 27/10/2023 il a été décidé la dissolution de la société à compter du 27/10/2023. Il a été nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme Magalie CHASSAING demeurant 10 rue du Colonel Maitrat, 89140 VINNEUF et a fixé le siège de la liquidation au siège de la société 10 rue du Colonel Maitrat, 89140 VINNEUF. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

AL23011025

DISSOLUTION

SCI MARIE & FABIEN HURAULT

SCI au capital de 500 €
3 Grande Rue
89150 FOUCHERES
878 340 157 RCS SENS

Aux termes du PV de l'AGE du 31/10/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2023 et sa mise en liquidation. Il a été mis fin aux fonctions de la cogérante : Maria VILLEGAS. Est nommé liquidateur : Fabien HURAULT demeurant à FOUCHERES (89150), 3 Grande Rue. Le siège de la liquidation et la correspondance sont fixés au siège social.
Dépôt légal au G.T.C. de SENS, en annexe au RCS.

AL23011029

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MARIE & FABIEN HURAULT

SCI au capital de 500 €
3 Grande Rue
89150 FOUCHERES
878 340 157 RCS SENS

Suite AGO de clôture de liquidation du 31/10/2023, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur Fabien HURAULT, ont approuvé les comptes de liquidation au 31/10/2023, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat pour sa gestion, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2023.
Dépôt légal au G.T.C. de SENS.

AL23011030

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LMCG

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Bis Place de l'Eglise

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS Ventexpert Immobilier** 9 place du Maréchal Leclerc 89000 AUXERRE (intermédiation en achat, vente, location de biens immobiliers). RCS Auxerre 823307442. CIP 4702. Date de cessation des paiements : 27/11/2023. Administrateur judiciaire : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23011088

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique POLYTEK'3D** 22 Rue Jeanne d'Arc 89000 Auxerre (Modélisation et fabrication de pièces en 3D). RCS Auxerre 914087077. CIP 4703. Date de cessation des paiements : 31/05/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23011089

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de **SAS IDEALEHOME** 86 route d'Auxerre «Le Milieu des Ruelles» 89380 Appoigny (Construction de maisons individuelles). RCS Auxerre 850337817. CIP 4704. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23011090

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 31/12/2023 de la **Sàrl à associé unique LAVIREST** Avenue Haussmann - Lieu-dit les Fourneaux 89000 AUXERRE (cafétéria). RCS Auxerre 811174895. CIP 4619. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL23011091

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl EXPLOITATION FORESTIERE DE LA BRUYERE** 15 rue des Bruyères La Chaussée 89360 Butteaux. RCS Auxerre 490953817. CIP 4501.

AL23011092

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl INVEUROP** 6 Rue Colson 21000 Dijon. RCS Auxerre 444176572. CIP 4439.

AL23011093

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl REICREM** 29 faubourg Dilo 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 350523395. CIP 4436.

AL23011094

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SARL DES PROMENADES** rn6 les Chesnez 89000 Auxerre. RCS Auxerre 342430691. CIP 4434.

AL23011095

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LGM2** 31 Rue Andre Beury 10000 Troyes. RCS Auxerre 353766678. CIP 4438.

AL23011096

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl COMMUNICATION ACTIVE SARL** 10 rue des Promenades 89440 Joux-la-Ville. RCS Auxerre 348142225. CIP 4511.

AL23011097

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/11/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'**EIRL Jean-Louis BOUZARD** 20 Bis Route de Petit Vaux 89290 Champs sur Yonne. RCS Auxerre . CIP 4640.

AL23011098

Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 31/11/2023 arrêtant le plan de cession de la **SAS KOOKAI** au profit de la Sàrl Antonelle Management Holding et de la Sasu Valège Distribution et prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession de la SAS KOOKAI 29, Place de l'Hôtel de Ville 89000 Auxerre (prêt-à-porter) RCS PARIS 399.292.994. Maintenant dans leurs fonctions les Administrateurs judiciaires : la SELARL AJRS en la personne de Me Catherine POLI 8, Rue Blanche 75009 Paris et la SELARLU ASCAGNE AJ en la personne de Me Julie Lavoir 25 Bis, Rue Jasmin 75016 Paris. Désignant, en qualité de liquidateurs judiciaires : la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie LELOUP-THOMAS 102, rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10 et la SELARL AXYME en la personne de Me Jean-Charles DEMORTIER 62, Bd Sébastopol 75003 Paris.

AL23011111

ANNONCES LÉGALES

89200 MAGNY
798 032 249 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 15 novembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 octobre 2023, déchargé Monsieur François-Xavier NAULOT, demeurant 3 Bis Place de l'Eglise – 89200 MAGNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL23011060

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SHAYNA PHONE

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 44 AV GAMBETTA
89300 JOIGNY
889815353 RCS de SENS

Par AGE du 31/12/2022, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme LOUMMADINE SANA 1, Avenue d'Amelia JOIGNY pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2022
Radiation au RCS de SENS

AL23011077

// CONSTITUTION

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEINE (Yonne), du 24 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SC BOUSSARD LNC
Siège social : 1 Rue de la Voie Neuve - 89800 BEINE
Objet social : holding dans toutes activités, prise de participation financière ; l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 520 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Laurent BOUSSARD, demeurant 1 Rue de la Voie Neuve – 89800 BEINE
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, descendants, ascendants ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE

AL23011023

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERRIGNY du 24/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associée unique
Dénomination sociale : ROTARY LEGEND CARS
Siège social : 14 Allée Fontaine, 89000 PERRIGNY
Objet social : Réparations automobiles, et notamment de véhicules anciens ; toutes activités nécessaires à l'entreprise
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur Christophe WEINGAERTNER, demeurant 75 Route de Toussac, 89290 CHAMPS SUR YONNE, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL23011048

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me Laurent FRANCIN du 28/11/2023, a été constituée la société civile immobilière suivante :
Dénomination : «SCI YAKALFAIR»
Objet : acquisition et gestion par voie de location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment d'un immeuble sis à AUXERRE (89000), 26, Rue de Sommeville.
Durée : 99 ans
Capital : 1.200,00 € entièrement libéré
Siège : 115 Route des Conches, 89470 MONETEAU
Co-gérants : Mr Philippe JALOUZOT et Mme Florence BONHENRY ép JALOUZOT, demeurant ensemble à MONETEAU (89470) , 115, Route des Conches.
Les cessions de parts sont soumises à agrément sauf lorsqu'elles interviennent entre associés.
La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Le Notaire

AL23011055

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er novembre 2023à LAINSECQ (89), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING CHOUBARD
Forme : Société Civile
Capital : 3 000 euros
Siège social : 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ
Objet : la prise d'intérêts et de participations dans toutes entreprises existantes ou à créer; soit seules, soit en associations, par tous moyens et sous toutes formes, la conservation, l'administration et la gestion des titres ainsi possédés ; la gestion d'un portefeuille de titres; la propriété, la gestion, l'administration et la disposition des biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire dans la suite, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Stéphane CHOUBARD, demeurant 13, CHAPPE – 89520 LAINSECQ et M. Romuald CHOUBARD demeurant 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ
Immatriculation : RCS AUXERRE
Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire
Pour avis

AL23011084

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2023 à CHABLIS, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée SARL NAHAN-LABILLE.
Objet : Négoce de vins, et de tous produits alcoolisées (spiritueux, champagnes, liqueurs, ratafias), de raisins, clairs, mouts, vrac, vins bouteilles et tous accessoire lié à la consommation du vin, la vinification, l'élevage, la mise en bouteilles de vins et leur commercialisation. Prestations de services viti-vinicoles. Prestation de conseil vinicole.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : Rue Laffitte – 89800 CHABLIS
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Arnaud NAHAN, demeurant au 23 Avenue Pierre Scherrer - 89000 AUXERRE.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL23011085

Notaire

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Corentin DRÉAU, notaire à AVALLON, 4, rue de Lyon, le 29 novembre 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : 4P IMMO.
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 euros), divisé en 100 parts de DIX (10,00 euros) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIEGE SOCIAL : MAGNY (89200), 3 Rue de la Tuilerie.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
RCS : AUXERRE (89000)
ASSOCIES :
1) Madame Anne Huguette PREFOT, demeurant à MAGNY (89200),3, rue de la Tuilerie, née à BEAUNE (21200), le 12 octobre1984. Célibataire. Partenaire pacsée de Monsieur Clément POIRIER.
2) Monsieur Clément Pierre Valentin Louis POIRIER, demeurant à MAGNY (89200), 3, rue de la Tuilerie, né à AVALLON(89200), le 25 février 1992. Célibataire. Partenaire pacsé de Madame Anne PREFOT.
3) Monsieur Victor André Piotr POIRIER, demeurant à MAGNY(89200), 3, rue de la Tuilerie, né à SEMUR-EN-AUXOIS(21140), le 9 janvier 2019. Célibataire.
4) Monsieur Augustin Jacques Robert Piotr POIRIER, demeurant à MAGNY (89200), 3, rue de la Tuilerie, né à SEMUR-EN-AUXOIS(21140), le 6 janvier 2022. Célibataire.
CO-GERANTS : Monsieur Clément POIRIER et Madame Anne PREFOT, co-gérants, nommés pour une durée illimitée à compter de l'immatriculation de la société au RCS d'AUXERRE
MUTATION DE PARTS SOCIALES : soumises à agrément des associés, sauf en ce qui concerne les mutations entre associés ou entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants.
Pour avis et mention
Le Notaire

AL23011103

IMMATRICULATION (SARL À CAPITAL FIXE)

Suivant acte sous signature privée à LYS LEZ LANNOY du 31/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL à associé unique ; Dénomination sociale : OPS4CLOUD ; Siège social : 91 Rue Jules Guesde - 59390 LYS LEZ LANNOY ; Objet social : -Consulting informatique ; -La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; -Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans suivant immatriculation au RCS LILLE METROPOLE ; Droit de vote : Chaque part donne droit à une voix ; Cession de parts : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des parts détenues par l'associée unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés uniquement. Capital social : 1 000 euros ; Gérant : Monsieur Grégory O'TOOLE, demeurant 57 Priester Coulonstraat, 8930, REKKEM en BELGIQUE. Pour avis.

AL23011108

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST BRIS LE VINEUX (Yonne), du 1er décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SC HOLDING DES COTEAUX
Siège social : 21 Chemin des Prés de Goix – 89530 ST BRIS LE VINEUX
Objet social : holding dans toutes activités, prise de participation financière ; l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 020 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Michel PERSENOT, demeurant 21 Chemin des Prés de Goix – 89530 ST BRIS LE VINEUX.
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, descendants, ascendants ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE

AL23011132

CHRONIQUE JURIDIQUE

Une réduction de cotisations patronales temporaires pour l'emploi de sapeurs-pompiers volontaires

Les entreprises concernées par cette mesure sont celles qui recrutent à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2026 un salarié déjà engagé comme sapeur-pompier volontaire au moment du recrutement et celles dont le salarié déjà embauché devient sapeur-pompier volontaire pour la première fois entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2026. Le dispositif ne trouve donc pas à s'appliquer aux sapeurs-pompiers volontaires déjà en fonction.
Les cotisations patronales exonérées dans la limite de 1,6 Smic sont les cotisations dues au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles, la cotisation FNAL, la cotisation solidarité autonomie et la cotisation de retraite complémentaire.
L'exonération vient en supplément de la réduction dégressive générale et des éventuelles déductions pour heures supplémentaires.
Elle sera calculée annuellement pour chaque salarié sapeur-pompier volontaire ayant réalisé l'une des missions opérationnelles suivantes : les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes et leur évacuation, la protection des personnes, des biens et de l'environnement, en cas de péril.
Pour bénéficier de la réduction, l'employeur doit pouvoir mettre à la disposition des agents chargés du contrôle des cotisations une attestation délivrée par le service d'incendie et de secours dont relève le sapeur-pompier volontaire.
Pour chaque salarié, le montant total de la réduction pourra atteindre 2 000 € par an. Lorsque plusieurs salariés sapeurs-pompiers volontaires sont occupés par un même employeur, le montant total cumulé des réductions ne peut pas excéder 10 000 € par an.

Possibilité d'aménagement du temps de travail et droits du salarié sapeur-pompier volontaire

Le temps passé hors du lieu de travail, pendant les heures de travail, par le sapeur-pompier volontaire pour participer aux missions à caractère opérationnel et aux activités de formation est assimilé à une durée de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés, des droits aux prestations sociales et pour les droits qu'il tire de son ancienneté.

Un salarié de l'entreprise peut offrir des jours de repos non pris à un collègue de travail sapeur-pompier volontaire. Dans ce cas, le sapeur-pompier volontaire bénéficie de droit du maintien de sa rémunération pendant sa période d'absence.
Aucun licenciement, aucun déclassement professionnel, ni aucune sanction disciplinaire ne peuvent être prononcés à l'encontre d'un salarié en raison d'absences liées à l'activité de sapeur-pompier volontaire. Rappelons que ces absences ne sont pas rémunérées par l'entreprise.

Le label " employeur partenaire des sapeurs-pompiers "

Le code de la sécurité intérieure prévoit par ailleurs la possibilité pour les entreprises de conclure avec le service départemental d'incendie et de secours une convention afin de préciser les modalités de la disponibilité opérationnelle et de la disponibilité pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires. Cette convention veille notamment à s'assurer de la compatibilité de cette disponibilité avec les nécessités du fonctionnement de l'entreprise.

Lorsqu'une convention est conclue entre l'employeur d'un sapeur-pompier volontaire et le service départemental d'incendie et de secours, les parties fixent le seuil d'absences au-delà duquel les autorisations d'absence donnent lieu à une compensation financière et en précisent les conditions.

La loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie instaure, à titre temporaire, une réduction de cotisations patronales pour les employeurs en contrepartie de la disponibilité de leurs salariés sapeurs-pompiers volontaires.

L'abandon de poste : la nouvelle présomption de démission est adoptée

La loi « DDADUE » du 09 mars 2023, transposant, la directive du 20 juin 2019 relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'Union européenne, a créé un nouvel article L. 1221-5-1 dans le Code du travail.
Cependant, un décret était nécessaire pour fixer les modalités d'application dudit article. Ainsi, le décret du 30 octobre 2023 précise les principales informations relatives à la relation de travail que doit délivrer l'employeur au salarié. Dans ce cadre, l'employeur doit remettre au salarié un ou plusieurs documents écrits contenant au moins les informations suivantes :
Identité des parties à la relation de travail,
Lieu(x) de travail et si elle est distincte, adresse de l'employeur,
Intitulé du poste, fonctions, catégorie socioprofessionnelle ou catégorie d'emploi,
Date d'embauche,
Pour un CDD, date de fin ou durée prévue de la relation de travail
Pour un salarié temporaire, identité de l'entreprise utilisatrice,
Durée et conditions de la période d'essai,
Droit à la formation assurée par l'employeur,
Durée du congé payé auquel le salarié a droit ou modalités de calcul de cette durée,
Procédure à observer par l'employeur et salarié en cas de cessation de leur relation de travail,
Conventions et accord collectifs applicables au salarié dans l'entreprise,
Eléments constitutifs de la rémunération (y compris les majorations pour heures supplémentaires), périodicité et modalités de paiement,
Durée de travail quotidiennes, hebdomadaire, mensuelle ou ses modalités d'aménagement sur une autre période de référence, conditions de réalisation d'heures supplémentaires ou complémentaires et le cas échéant, toute modalité concernant les changements des d'équipes en cas d'organisation du travail en équipes successives,
Régimes obligatoires auxquelles est affilié le salarié, mention des contrats de protection sociale complémentaire dont les salariés bénéficient en application d'un accord collectif ou d'une DUE.
En l'absence de communication des informations dans les délais visés ci-dessus, le salarié doit d'abord mettre en demeure son employeur de lui fournir ou de compléter les informations obligatoires manquantes. A défaut de réponse dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la réception de cette mise en demeure, le salarié peut saisir le conseil de prud'hommes.

Camille le corre

